



Santé de proximité

Depuis plusieurs années, la Région conduit aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS), une politique volontariste. L'objectif est aussi clair que légitime : une offre de santé près de chez soi, pour chaque Normand. Pour ce faire, elle soutient des actions favorisant l'accès aux soins.

La santé au coeur de l'action régionale

Bâtie sur les résultats de la précédente stratégie, la feuille de route 2023 2030 de la Région Normandie a pour ambition de **proposer une réponse aux défis de demain** : vieillissement de la population, déprise médicale, changement climatique, maladies chroniques, émergence de nouvelles, maladies infectieuses, transition numérique, ...

La Région Normandie organise cette **feuille de route pour être capable de répondre aux défis majeurs d'accélération des innovations en santé et des transformations du système qu'elles imposent** : l'intelligence artificielle en santé, virage ambulatoire, impératif de prévention et d'éducation à la santé, évolutions des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé.

La santé impacte de nombreuses compétences régionales et notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, les formations sanitaires et sociales.

Ainsi, les priorités de la Région en matière de santé doivent pouvoir infléchir les actions portées par la collectivité :

- l'accès équitable aux services dans tout le territoire
- la prévention, bien être
- l'innovation, la recherche
- le développement économique
- la formation des professionnels sanitaires, du médico social et du social

La Région le fait en collaboration et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé ARS, universités, instituts de formation, professionnels de santé, hôpitaux clusters et groupements d'entreprises, usagers, associations, etc.

[La santé au cœur de l'action régionale \(pdf\)](#)
[Feuille de route Santé 2023-2030](#)

Un medicobus dans l'Orne

A l'initiative de l'URML Normandie et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de l'Orne-Est (financée notamment par la Région), le medicobus permet de faciliter l'accès aux soins et d'améliorer la prise en charge de soins non-programmés dans l'est de Orne, où près de 20% des assurés sociaux sont sans médecin traitant. Le medicobus est une réponse supplémentaire à l'offre de soins.

La tournée du Medicobus a été définie en concertation avec les communes concernées ; Le Theil sur Huisne, Sainte Gauburge, Gacé, Randonnai, La Chapelle-Montligeon, Vimoutiers, Nocé, L'Aigle, Longy-au-Perche, Condé sur Huisne, Nonant le Pin.

[En savoir plus](#)

Reprise de la clinique privée de Saint-Lô

Sous réserve d'un plan solide, porté par une équipe compétente et avec l'adhésion de la communauté médicale, la Région accompagnera le projet reprise de la clinique privée de Saint-Lô d'intérêt stratégique pour le territoire. La Clinique est en effet placée en redressement judiciaire depuis le 16 janvier 2024.

Sous réserve d'un plan de reprise solide, la collectivité maintiendrait le financement fléché dans le cadre du plan Ségur pour le projet de création d'une unité de stérilisation portée par la Clinique et qui profitera aux hôpitaux publics et privés du centre Manche. Elle pourra, en outre, mobiliser à titre dérogatoire ses dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté pour accompagner le projet de reprise, qui ne sont normalement pas ouverts aux établissements de santé.

Les Pôles de Santé Libéraux et ambulatoires

Soucieuse de réduire les inégalités d'accès aux soins sur l'ensemble de son territoire, la Région Normandie et ses partenaires (Etat, Agence Régionale de Santé, Départements du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Maritime, de la Manche et de l'Orne, Union Régionale des Médecins Libéraux, Conseils de l'Ordre, ...) engagent une politique volontariste en matière de déploiement des pôles de santé libéraux et ambulatoires.

La Région a décidé de mobiliser 15 M€ d'ici à 2022 afin de permettre le doublement du nombre de PSLA en Normandie. Sous l'impulsion de l'Union régionale des médecins libéraux (URML), en lien notamment avec l'ARS, la Région, les Départements et les représentants des professionnels de santé, une Charte régionale de déploiement des PSLA a ainsi été élaborée. Ce partenariat unique en France contribue à rendre les politiques publiques plus cohérentes et plus lisibles.

Il existe actuellement 150 PSLA et environ une cinquantaine de projets à l'étude. L'ambition est de développer un mode d'exercice novateur et attractif afin de lutter contre le déficit de professionnels de santé observé en Normandie. Concrètement, un PSLA doit compter a minima : deux médecins généralistes, un logement sur site ou à proximité pouvant accueillir des étudiants en médecine et un local de réunion. La Région finance le projet avec possibilité de bonifications pour les projets regroupant plus de 15 professionnels, situés dans des zones déficitaires ou favorisant la télémédecine.

La Région a lancé, en partenariat avec les signataires de la charte PSLA, **un portail web permettant aux étudiants et aux professionnels de santé** de tout savoir sur les PSLA normands et leurs territoires : équipes en place, projets de santé, offres de stages et d'emplois mais aussi aides à l'installation, cadre de vie des territoires (logement, transport, etc.).

Promotion et de la prévention de la santé

L'amélioration de la santé des populations ne relève pas que de la question de l'offre de soins, mais aussi de l'environnement et des conditions de vie, et nécessite de prendre soin de soi.

La Région se mobilise en faveur de la promotion et de la prévention de la santé en accompagnant des actions relatives prioritairement aux thématiques suivantes : **la promotion de la santé mentale (cible 15-30 ans) ; la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé environnementale.**

Par ailleurs, la Région intervient aux côtés de l'État et de l'ARS dans le cadre du **Plan Régional Santé Environnement** afin de limiter l'impact de l'environnement sur la santé. Ce plan doit contribuer à ce que chaque décideur, chaque professionnel, chaque citoyen soit acteur de sa santé par le respect de son environnement.

Liens utiles

- [Association ORS-CREAI Normandie](#)
- [ARS Normandie](#)
- [URML Normandie](#)

Accès aux soins dentaires

Le travail collectif mené par l'Agence régionale de Santé Normandie, la Région Normandie, les Universités de Caen et de Rouen et les professionnels du secteur notamment l'Ordre et l'URPS des chirurgiens-dentistes, a abouti à la création de **deux nouveaux sites universitaires de formation en odontologie, à Rouen et à Caen**. Cette nouvelle offre de formation contribue à l'amélioration, à terme, de

l'offre de soins proposée à la population sur le territoire normand.

En complément, l'ARS et la Région mobilisent ensemble 17 millions € au titre de la stratégie régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030 pour accompagner l'investissement dans les fauteuils dentaires hospitaliers, dans les subdivisions de Rouen et Caen.

La Région a également soutenu le développement de fauteuils dentaires à Evreux (10 fauteuils), au Centre Hospitalier d'Alençon Mamers (4 fauteuils) et à l'hôpital de Valognes (3 fauteuils).

Il est également prévu des stages d'initiation à la vie professionnelle organisés par les praticiens de villes. Ces passerelles entre l'hôpital et les indépendants permettront ainsi de créer un écosystème complet favorisant à terme l'installation des futurs praticiens.

Dans la Manche

Face aux réelles difficultés des habitants à accéder aux soins dentaires, l'Agence régionale de Santé, la Région Normandie, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'hôpital de Cherbourg, l'Université de Caen-Normandie, les professionnels de santé chirurgiens-dentistes, ont réagi avec la mise en place, dès 2021, **d'un partenariat avec l'UFR d'odontologie de l'Université de Rennes.**

Objectif : **permettre à des étudiants en 6ème année et 5ème année de de venir effectuer leur stage clinique dans l'un des deux établissements** (Cherbourg et Valognes) **du Centre hospitalier public du Cotentin**, sous la supervision de praticiens cherbourgeois. Et, ainsi, d'amener ces jeunes chirurgiens-dentistes à s'installer durablement dans le territoire. En 2023, une dizaine d'étudiants effectueront leur stage de fin d'étude dans le Cotentin.

Par ailleurs, le soutien au développement des plateaux hospitaliers de formation a notamment permis l'installation de trois "fauteuils dentaires" à l'hôpital de Valognes et à la réorganisation de deux cabinets existants à l'Hôpital Louis Pasteur de Cherbourg-en-Cotentin. Un troisième site (3 cabinets) devrait voir le jour en 2023 à Cherbourg-en-Cotentin à proximité du CHPC.

Contact

Mission Santé

sante@normandie.fr